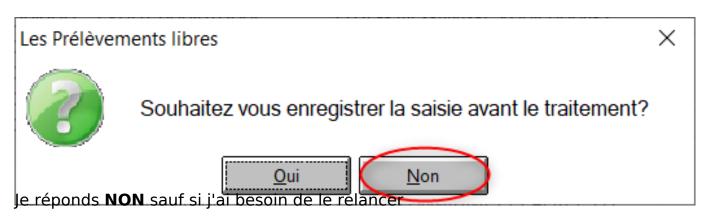
## Facturation Comment faire un prélèvement libre ?

Il est possible de générer un prélèvement aux familles avant que la facturation ne soit faite. Ce prélèvement est indépendant des prélèvements OGEC, c'est à dire en dehors de l'échéancier indiqué dans les périodes de facturation et de prélèvement.

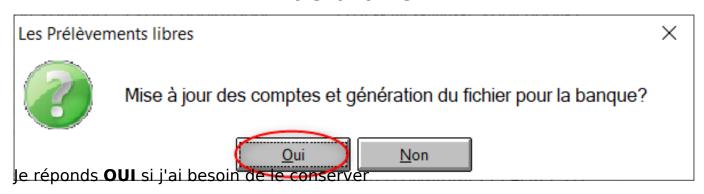
Dans le menu Traitement/Les prélèvements libres, je saisi les prélèvements libres aux familles :

- 1/ Je sélectionne le mode de paiement "Prélèvement"
- 2/ Je sélectionne l'exercice en cours
- 3/ J'indique le montant à prélever en haut à gauche
- 4/ le sélectionne les familles concernées
- 5/ Je clique sur "Attribuer ce montant"
- 6/ J'indique la date d'exécution et je clique sur "Traiter le prélèvement"

Les messages suivants apparaissent :



## **Facturation**



Enfin, je dépose le fichier sur le site de la banque.

Référence ID de l'article : #1141

Auteur : Elise Hanicot

Dernière mise à jour : 2021-11-10 14:43